

Mécénat culturel

Le groupe Sanef invité à exposer sa politique de mécénat à l'occasion des 15 ans de la Loi Aillagon

- A l'occasion des 15 ans de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, le ministère de la Culture a organisé, le lundi 10 décembre, au grand auditorium du Grand Palais, les premières "Rencontres du mécénat culturel".
- En présence du Ministre de la Culture Franck Riester et de personnalités du mécénat de premier plan, le groupe Sanef était invité à s'exprimer sur sa politique de mécénat culturel et solidaire

Issy les Moulineaux, le 12 décembre 2018

A l'occasion des 15 ans de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, le ministère de la Culture a organisé, le lundi 10 décembre, au grand auditorium du Grand Palais, les premières "Rencontres du mécénat culturel". Parmi les personnalités de premier plan invitées à débattre (parlementaires, représentants d'entreprises et de fondations, mécènes individuels, acteurs culturels, professionnels du mécénat...), le groupe Sanef a eu l'honneur de présenter sa politique de mécénat culturel et ses engagements solidaires.

Christine Allard, Directrice des relations institutionnelles et de la RSE du groupe Sanef, a ainsi participé à la table ronde « *Mécénat, accès à la culture et éducation artistique et culturelle* » et a présenté la politique de mécénat du groupe Sanef.

« *Nous avons choisi de soutenir la culture en région et mettons en œuvre de nombreuses actions pour attirer de nouveaux publics autour des arts dans les territoires traversés par nos autoroutes* » explique-t-elle.

Sanef soutient et valorise, depuis des années, de nombreux événements culturels comme par exemple le Musée du Louvre à Lens, le festival des Flâneries musicales de Reims ou encore le festival Planche(s) contact de Deauville.

Le groupe a également créé des passerelles entre son mécénat culturel et ses engagements solidaires en faveur de l'insertion professionnelle, convaincu que la culture favorise le lien social et aide à la réinsertion.

« *Depuis 2009, nous menons des actions responsables en faveur des territoires et aujourd'hui, le groupe Sanef accompagne 23 festivals et musées pour faire rayonner tous les arts en région* » précise Christine Allard. « *Grâce à ce mécénat, nous contribuons à développer le tourisme culturel, nous favorisons l'accès à la culture pour ceux qui en sont éloignés, et assumons ainsi pleinement notre mission de service public. Pour nous, le mécénat doit avant tout avoir du sens, et toutes les actions que nous menons sont en ligne avec les valeurs de solidarité et de responsabilité du groupe* ».



Le groupe Sanef

Sanef est la filiale française du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'infrastructures autoroutières. Le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,688 milliard d'euros en 2017.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

Contact presse :
Julie Dramard, Responsable de la communication corporate

Tel : 01 41 90 59 23
Email : julie.dramard@sanef.com

sanefgroupe.com/Espace-presse

